



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Sports et Loisirs, subvention au Plateau Technique Médico Sportif du Centre Bretagne (PTMS CB) de Kerio – Année 2015

DEL-2015-093

Numéro de la délibération : 2015/093

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 29/06/2015

Date de convocation du conseil : 23/06/2015

Date d'affichage de la convocation : 23/06/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Emilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. Jacques PÉLAN, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Hervé JESTIN, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Jacques PERAN, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Laurence KERSUZAN, M. François-Denis MOUHAOU par Mme Soizic PERRAULT, M. Yvon PÉRESSE par M. Yann LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Emmanuelle LE BRIGAND

Était absente : Mme Faten ARAB-JAZIRI

**Sports et Loisirs, subvention au Plateau Technique Médico
Sportif du Centre Bretagne (PTMS CB) de Kerio –
Année 2015**

Rapport de Michel JARNIGON

La convention de collaboration entre le Centre Hospitalier de Centre Bretagne (CHCB) et le PTMS CB, sur le site hospitalier de Kerio a été signée en novembre 2012 et est applicable depuis le 1^{er} novembre 2012.

La commission propose de verser au PTMS, comme les autres années, au titre du fonctionnement, une subvention équivalente à celle allouée par la Ville de Loudéac, à savoir 2 500 € pour l'année 2015, et ce, par l'intermédiaire de l'OMS de Pontivy.

Nous vous proposons :

- D'accorder cette subvention

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 30 juin 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**